



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



INVITATION PRESSE

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle et le CNRS signent une convention cadre

mardi 26 octobre 2021 à 14h, Hôtel de la Communauté d'Agglomération

Jean-François Fountaine, Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Maire de La Rochelle et **Antoine Petit**, Président-directeur général du CNRS, ont le plaisir de vous convier à la signature **d'une convention cadre de partenariat, mardi 26 octobre 2021 à 14h, Grande Salle des Dames Blanches, Hôtel de la Communauté d'Agglomération, 6 rue Saint-Michel à La Rochelle.**

Etablie pour la première fois à La Rochelle, cette convention sert trois objectifs forts communs au territoire et au CNRS : soutenir l'excellence de **la recherche publique** en favorisant l'arrivée et l'installation des chercheuses et chercheurs dans l'agglomération rochelaise, **valoriser et faciliter l'accès aux métiers de la recherche**, en particulier pour les femmes, et **vivifier le tissu économique local** en encourageant les coopérations entre les scientifiques, l'entreprise et l'innovation.

Signée pour trois ans de 2021 à 2023, la convention fixe les champs de coopération et objectifs communs. Le plan d'actions sera progressivement déployé, mais certaines d'entre elles sont déjà programmées. **Un fonds spécial est doté de 10 000 euros chaque année** pour l'organisation de colloques, de conférences, ou autres actions de valorisation des travaux des chercheuses et chercheurs nouvellement en poste. Des outils sont développés pour **accompagner leur installation, leur famille, la recherche d'emploi des conjoints**. Une exposition sur les métiers de la recherche sera présentée au Cloître des Dames Blanches au printemps 2022 dans le cadre du programme européen Urbact visant la **promotion des femmes dans ce secteur**.

Avec près de **15 000 étudiants** répartis dans 19 établissements, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle est le 4^{ème} pôle d'enseignement supérieur de Nouvelle-Aquitaine. Près de 70 agents CNRS travaillent dans les quatre unités mixtes de recherche CNRS - La Rochelle Université : le Laboratoire des sciences de l'ingénieur pour l'environnement, le laboratoire Littoral environnement et sociétés, l'Observatoire pour la conservation des mammifères et des oiseaux marins et le Centre d'études biologiques de Chizé.

Sur le plan de la recherche, **la Communauté d'Agglomération de La Rochelle encourage les initiatives d'excellence et la création de synergies entre les partenaires locaux, nationaux et internationaux**. Soutien historique de La Rochelle Université, elle la dote de **245 000 € par an** pour des actions de recherche et de valorisation stratégiques pour le développement socio-économique du territoire. En complément, **plus de 1,1 millions d'euros** a été attribué en 2021, à la recherche collaborative en biotechnologies marines, **et 1,15 millions d'euros dans le cadre du dernier Contrat de plan Etat-Région** pour des projets de recherche dans les pôles d'expertise universitaires que sont les transitions environnementales, numériques et énergétiques.

Contacts presse

Anne Michon : Bureau Presse Ville de La Rochelle et Communauté d'Agglomération
+33 (06) 17 01 43 72 | anne.michon@agglo-larochelle.fr

Miléna Vérot : Chargée de communication CNRS
+33 (06) 26 75 04 29 | milena.verot@cnrs.fr